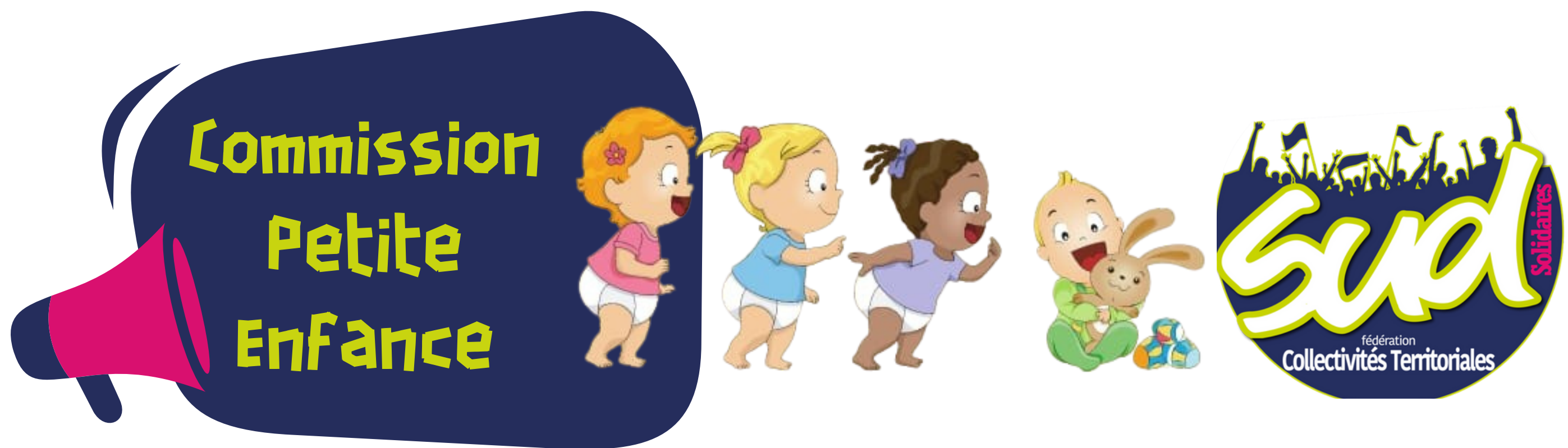
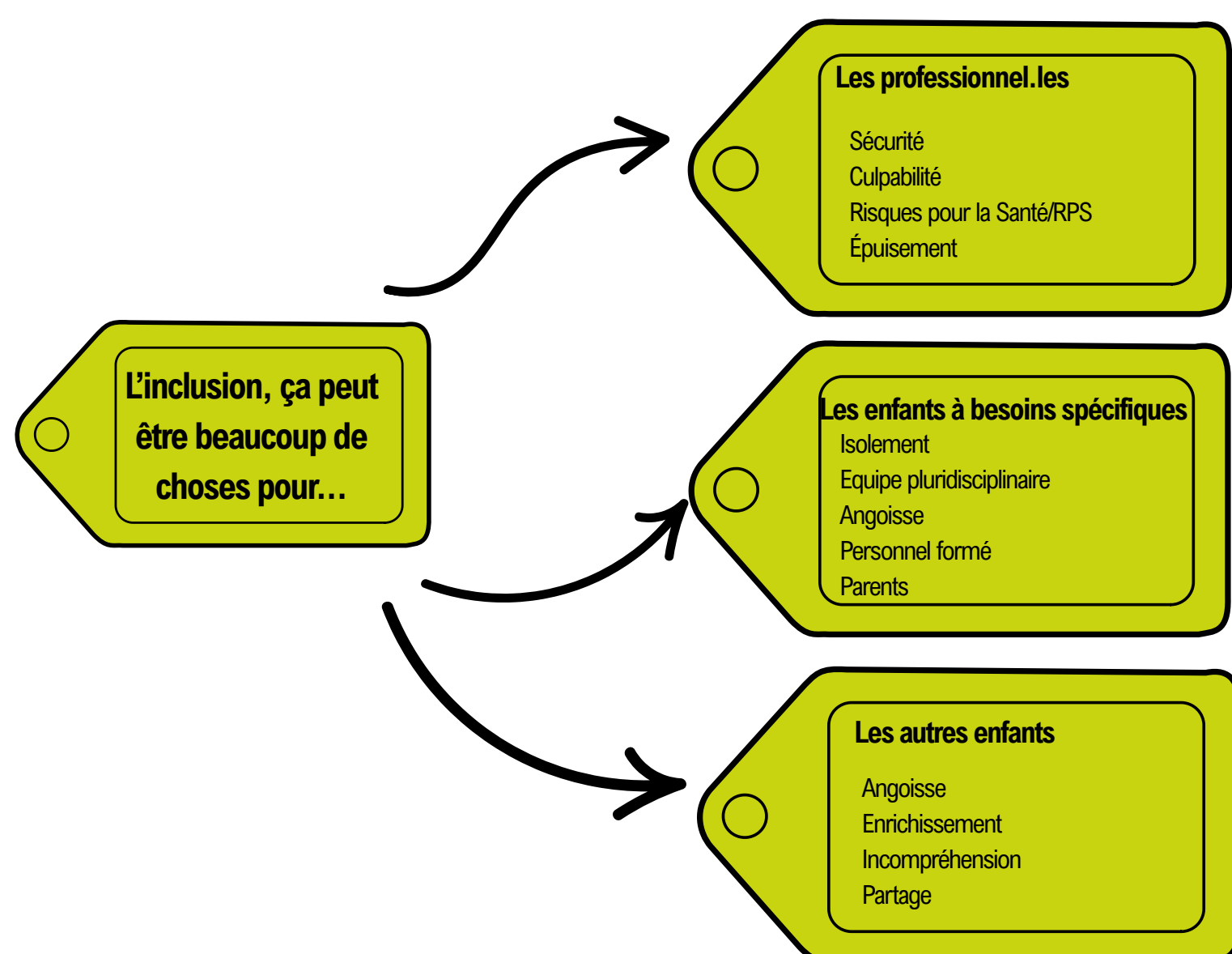




Enfants à besoins spécifiques en crèche : De véritables moyens pour l'inclusion, maintenant !

L'accueil des enfants à besoins spécifiques ne cesse de croître dans les structures d'accueil de la petite enfance. Même si aucune loi n'oblige les collectivités à mettre en place des solutions d'accompagnement à l'inclusion, il leur revient de déployer les moyens nécessaires à cet accueil.
Ne pas le faire est un choix politique de nos employeurs !



Les professionnel.les de la petite enfance jouent pourtant un rôle crucial dans l'accueil des enfants à besoins spécifiques.

Leur engagement et leur formation leur permettent de créer un environnement inclusif et bienveillant, favorisant l'épanouissement de tous les enfants, quelles que soient leurs différences.

Elles et ils doivent faire preuve de patience, d'empathie et d'adaptabilité pour répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant.

Mais elles et ils n'ont pas de supers pouvoirs !

Les conditions doivent être réunies pour que leurs missions soient accomplies correctement.

Quel accompagnement voulons-nous ?

Les revendications de SUD CT :

- **Création d'une cellule spécifique** avec des professionnel.les de formations diverses du social et médico-social et qui soit réactive.
- **Professionnel.les formé.es** avec en plus une formation spécifique liée aux différentes situations de handicaps avec 1 professionnel.le référente.
- **Équipes pluridisciplinaires** : éducatrices spécialisées, Aide Medico-Psychologique psychomotriciennes.
- **Moyens matériels adaptés.**
- **Aide psychologique** pour les professionnel.les.
- **Reconnaissance financière** afin de valoriser les professionnel.les volontaires à se former et à accompagner ces enfants.

